



Délibération n° CS202103_01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SIASOR
(Syndicat Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes)

L'an deux mille vingt-et-un

le mercredi 17 mars à 18 heures 30,

Le Comité Syndical du SIASOR (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes), légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

Membres présents : Mme Stéphanie DUMAND, Mme Liliane GRASLAND, Mme Pascale LE MASSON, Mme Valérie ROCHEFORT, M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Isabelle MENEZO, Mme Gisèle HUTEAU, M. Paul LE MEUT (nouveau membre).

Membres excusés/pouvoir :

Mme Valérie BERREE donne pouvoir à Stéphanie DUMAND.

Mme Sylvie GARDANS donne pouvoir à Valérie ROCHEFORT.

Mme Christine YVET donne pouvoir à Alain PITON.

Mme Christelle ROSE-AUBREE donne pouvoir à Valérie LEBOEUF.

Nombre de membres :

Date de convocation : 11/03/2021

- En exercice : 14
- Présents : 10 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 4
- Votants : 14

Objet : ADMINISTRATION GENERALE – Installation d'un nouveau membre du Comité Syndical

La commune de Vezin le Coquet a informé le SIASOR de la démission de Monsieur Hugues DOCHE, délégué au Syndicat Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes.

Un nouveau délégué a été désigné par le Conseil municipal de Vezin le Coquet pour siéger au Comité Syndical du SIASOR.

Il s'agit de Monsieur Paul LE MEUT.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical prennent acte de la désignation de Monsieur Paul LE MEUT en qualité de membre du SIASOR, délégué intercommunal de Vezin le Coquet.

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président

Alain PITON



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise en Préfecture le

Publiée ou notifiée le

25 MAR. 2021



Délibération n° CS202103_02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SIASOR

(Syndicat Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes)

L'an deux mille vingt-et-un

le mercredi 17 mars à 18 heures 30,

Le Comité Syndical du SIASOR (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes), légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

Membres présents : Mme Stéphanie DUMAND, Mme Liliane GRASLAND, Mme Pascale LE MASSON, Mme Valérie ROCHEFORT, M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Isabelle MENEZO, Mme Gisèle HUTEAU, M. Paul LE MEUT (nouveau membre).

Membres excusés/pouvoir :

Mme Valérie BERREE donne pouvoir à Stéphanie DUMAND.

Mme Sylvie GARDANS donne pouvoir à Valérie ROCHEFORT.

Mme Christine YVET donne pouvoir à Alain PITON.

Mme Christelle ROSE-AUBREE donne pouvoir à Valérie LEBOEUF.

Nombre de membres :

Date de convocation : 11/03/2021

- En exercice : 14
- Présents : 10 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 4
- Votants : 14

Objet : ADMINISTRATION GENERALE – Approbation du règlement intérieur du Comité Syndical SIASOR

L'article L 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales fait obligation aux conseils municipaux des communes de 3 500 habitants et plus d'établir un règlement intérieur dans les six mois suivant leur installation.

Cette disposition s'applique également aux comités et conseils des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale comprenant au moins une commune de cette catégorie.

Les membres du Comité Syndical ont pris connaissance du règlement intérieur du SIASOR.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical approuvent le règlement intérieur proposé.

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président

Alain PITON



Délibération n° CS202103_03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SIAJOR
(Syndicat Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes)

*L'an deux mille vingt-et-un
le mercredi 17 mars à 18 heures 30,*

Le Comité Syndical du SIAJOR (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes), légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

Membres présents : Mme Stéphanie DUMAND, Mme Liliane GRASLAND, Mme Pascale LE MASSON, Mme Valérie ROCHEFORT, M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Isabelle MENEZO, Mme Gisèle HUTEAU, M. Paul LE MEUT (nouveau membre).

Membres excusés/pouvoir :

Mme Valérie BERREE donne pouvoir à Stéphanie DUMAND. Mme Sylvie GARDANS donne pouvoir à Valérie ROCHEFORT. Mme Christine YVET donne pouvoir à Alain PITON. Mme Christelle ROSE-AUBREE donne pouvoir à Valérie LEBOEUF.

Nombre de membres :

Date de convocation : 11/03/2021

- En exercice : 14
- Présents : 10 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 4
- Votants : 14

Objet : FINANCES – Approbation du Compte de gestion 2020 SIAJOR (M14)

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Le Comité Syndical prend connaissance du compte de gestion 2020 du SIAJOR (M14) établi par le Receveur.

RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE			
BUDGET	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
SIAJOR	697 871,15	36 889,79	734 760,94

Le Receveur ayant repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et ayant procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, il est proposé aux membres du Comité Syndical d'approuver le compte de gestion pour l'exercice 2020, dressé par Monsieur le Trésorier de Chartres de Bretagne, du budget SIAJOR (M14).

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical approuvent le Compte de gestion 2020 du SIAJOR (M14).

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.



Délibération n° CS202103_04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SIASOR
(Syndicat Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes)

L'an deux mille vingt-et-un

le mercredi 17 mars à 18 heures 30,

Le Comité Syndical du SIASOR (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes), légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

Membres présents : Mme Stéphanie DUMAND, Mme Liliane GRASLAND, Mme Pascale LE MASSON, Mme Valérie ROCHEFORT, M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Isabelle MENEZO, Mme Gisèle HUTEAU, M. Paul LE MEUT (nouveau membre).

Membres excusés/pouvoir :

Mme Valérie BERREE donne pouvoir à Stéphanie DUMAND.

Mme Sylvie GARDANS donne pouvoir à Valérie ROCHEFORT.

Mme Christine YVET donne pouvoir à Alain PITON.

Mme Christelle ROSE-AUBREE donne pouvoir à Valérie LEBOEUF.

Nombre de membres :

Date de convocation : 11/03/2021

- En exercice : 14
- Présents : 10 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 4
- Votants : 14

Objet : FINANCES – Vote du Compte administratif 2020 SIASOR (M14)

Le compte administratif 2020 du SIASOR (M14) est soumis au Comité Syndical.

Il s'établit comme suit :

SIASOR Section de Fonctionnement CA 2020 :

BUDGET M14		FONCTIONNEMENT	
		DEPENSES	RECETTES
S.I.A.S.O.R.	Ex.2020	67 674.29	68 396.32
	Résult. 2020		722.03
	Report 2019		36 167.76
	Total	67 674.29	104 564.08
	Résultat		36 889.79

.../...



Délibération n° CS202103_04

Objet : FINANCES – Vote du compte administratif 2020 SIASOR (M14) - suite

SIASOR Section d'Investissement CA 2020 :

SIASOR

	INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
Ex.2020	73 630.77	46 152.00
Résult. 2020	27 478.77	
Report 2019		725 349.92
Total	73 630.77	771 501.92
Résultat		697 871.15

Après en avoir délibéré (Monsieur PITON en tant que Président est sorti de la salle et n'a pas participé au vote), les membres du Comité Syndical approuvent le compte administratif 2020 du SIASOR (M14).

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président

Alain FITON



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise en Préfecture le
Publiée ou notifiée le

25 MAR. 2021

Délibération n° CS202103_05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SIASOR
(Syndicat Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes)

L'an deux mille vingt-et-un

le mercredi 17 mars à 18 heures 30,

Le Comité Syndical du SIASOR (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes), légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

Membres présents : Mme Stéphanie DUMAND, Mme Liliane GRASLAND, Mme Pascale LE MASSON, Mme Valérie ROCHEFORT, M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Isabelle MENEZO, Mme Gisèle HUTEAU, M. Paul LE MEUT (nouveau membre).

Membres excusés/pouvoir :

Mme Valérie BERREE donne pouvoir à Stéphanie DUMAND.

Mme Sylvie GARDANS donne pouvoir à Valérie ROCHEFORT.

Mme Christine YVET donne pouvoir à Alain PITON.

Mme Christelle ROSE-AUBREE donne pouvoir à Valérie LEBOEUF.

Nombre de membres :

Date de convocation : 11/03/2021

- En exercice : 14
- Présents : 10 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 4
- Votants : 14

Objet : FINANCES – Vote du Budget Primitif 2021 SIASOR (M14)

Les membres du Comité Syndical prennent connaissance des propositions budgétaires 2021 pour le SIASOR (M14).

Délibération n° CS202103_05

Objet : FINANCES -- Vote du Budget Primordial 2021 SIASOR (M14) - suite

SIASOR Section de Fonctionnement BP 2021 :

Chapitre	BP 2020	BP 2021	Ecart BP 2021/2020
Dépenses	104 176.76	105 259.79	1 083.03
022 - Dépenses imprévues	5 000.00	5 000.00	0.00
022 - Dépenses Imprévues	5 000.00	5 000.00	0.00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre se	2 789.00	2 794.00	5.00
6811 - Dotations aux amortissements des immobilisations	2 789.00	2 794.00	5.00
65 - Autres charges de gestion courante	54 167.76	58 389.79	4 222.03
6531 - Indemnités	28 900.00	32 000.00	3 100.00
6533 - Cotisations de retraite	1 100.00	2 000.00	900.00
65888 - Autres	24 167.76	24 389.79	222.03
66 - Charges financières	42 000.00	38 856.00	-3 144.00
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	42 000.00	38 856.00	-3 144.00
011 - Charges à caractère général	200.00	200.00	0.00
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseur	200.00	200.00	0.00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	20.00	20.00	0.00
6451 - Cotisations à l'IR S S A F	20.00	20.00	0.00
Recettes	104 176.76	105 259.79	1 083.03
002 - Résultat de fonctionnement reporté	36 167.76	36 889.79	722.03
002 - Résultat de fonctionnement reporté	36 167.76	36 889.79	722.03
74 - Dotations et participations	50 994.00	52 483.00	1 489.00
7477 - Autres établissements publics	50 994.00	52 483.00	1 489.00
76 - Produits financiers	17 015.00	15 987.00	-1 128.00
7621 - Produits des autres immobilisations fina	17 015.00	15 987.00	-1 128.00
75 - Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00
7588 - Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00
Solde	0.00	0.00	0.00

Délibération n° CS202103_05

Objet : FINANCES – Vote du Budget Primitif 2021 SIASOR (M14) - suite

SIASOR Section d'Investissement BP 2021 :

Designation	BP 2020	BP 2021	Ecart BP / BP
Dépenses	771 206.92	994 028.75	222 821.83
16 - Emprunts et dettes assimilées	93 630.77	95 106.00	1 475.23
1641 - Emprunts en euros	75 153.77	75 747.00	593.23
16876 - Autres établissements publics locaux	18 477.00	19 359.00	882.00
20	0.00	295 000.00	295 000.00
20412- Subvention d'équipement		295 000.00	295 000.00
21 - Immobilisations corporelles	353 435.27	353 922.75	487.48
2188 - Autres immobilisations corporelles	353 435.27	353 922.75	487.48
23 - Immobilisations en cours	324 140.88	0.00	-324 140.88
2313 - Constructions	324 140.88	0.00	-324 140.88
27 - Autres immobilisations financières		250 000.00	250 000.00
2763 - Créances sur des collectivités publiques		250 000.00	250 000.00
Recettes	771 206.92	994 028.75	222 821.83
001 - Solde d'exécution de la section d'invest	725 349.92	697 871.75	-27 478.17
001 - Solde d'exécution de la section d'Invest	725 349.92	697 871.75	-27 478.17
040 - Opérations d'ordre de transfert entre se	2 789.00	2 799.00	5.00
28135 - Installations générales, agencements, am	313.00	313.00	0.00
28184 - Mobilier	2 315.00	2 315.00	0.00
28188 - Autres immobilisations corporelles	161.00	166.00	5.00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0.00	295.00	295.00
10222 - FCTVA	0.00	295.00	
16 - Emprunts	0.00	250 000.00	250 000.00
1641- Emprunt	0.00	250 000.00	
27 - Autres immobilisations financières	43 068.00	43 068.00	0.00
27636 - Créances sur des collectivités publiques	43 068.00	43 068.00	0.00
Solde	0.00	0.00	0.00

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical approuvent le Budget Primitif 2021 SIASOR (M14).

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

